

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 479 647

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 81 06798**

(54) Moissonneuse-batteuse automotrice sans secoueurs.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 01 F 12/00; A 01 D 41/02.

(22) Date de dépôt 3 avril 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : RFA, 3 avril 1980, n° P 30 13 113.6.

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 41 du 9-10-1981.

(71) Déposant : Société dite : CLAAS OHG, résidant en RFA.

(72) Invention de : Heinrich Roderfeld et August Kampwerth.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Plasseraud,
84, rue d'Amsterdam, 75009 Paris.

Moissonneuse-batteuse automotrice sans secoueurs.

L'invention concerne une moissonneuse-batteuse automotrice sans secoueurs, comportant un batteur, un contre-batteur et plusieurs tambours séparateurs disposés 5 parallèlement les uns derrière les autres dans la direction de transport et sous chacun desquels est respectivement disposé un élément séparateur qui s'appuie sur deux réglettes de support, parallèles entre elles et couplées l'une avec l'autre, qui s'étendent 10 suivant la direction longitudinale de la moissonneuse-batteuse et sont fixées sur ses parois latérales en étant réglables en hauteur.

Le réglage des réglettes de support est nécessaire pour pouvoir plus ou moins déplacer les 15 éléments séparateurs par rapport aux tambours séparateurs fixes en fonction des conditions climatiques et du type de récolte, afin d'obtenir d'une part une séparation soigneuse des grains restants et d'autre part un accès facile, par exemple dans le but d'éliminer un engorgement. 20 Il s'est cependant avéré en pratique que le réglage en hauteur des réglettes de support utilisé actuellement à l'essai par la demanderesse ne remplit que partiellement ce rôle, car d'une part un déplacement en hauteur tel que celui qui serait nécessaire pour éliminer un 25 engorgement ne peut être obtenu que difficilement, et d'autre part un déplacement en hauteur seul ne suffit pas pour obtenir une position optimale des éléments séparateurs par rapport aux tambours séparateurs.

La présente invention se propose par consé- 30 quent de fournir un dispositif du type mentionné ci-dessus qui remplit de façon satisfaisante les exigences qui lui sont imposées en ce qui concerne un réglage optimal des réglettes de support et respectivement des éléments séparateurs.

35 Ceci est obtenu suivant l'invention grâce au fait que les éléments séparateurs peuvent être réglés

ensemble aussi bien horizontalement que verticalement, ce qui permet de faire varier l'écart entre les tambours séparateurs et l'élément séparateur associé (intervalle de travail).

5 Suivant une autre caractéristique de l'invention, les réglettes de support des éléments séparateurs sont montées de façon à pouvoir coulisser dans des pièces de guidage, ces pièces de guidage étant fixées de façon réglable en hauteur dans des lumières allongées des parois 10 latérales de la moissonneuse-batteuse.

De façon avantageuse, au moins une réglette de support comporte une crémaillère qui engrène avec une roue dentée que l'on peut faire tourner au moyen d'une manivelle.

15 D'une façon simple du point de vue construction, aux réglettes de support sont couplées des réglettes de blocage qui sont guidées de façon à pouvoir glisser dans des rainures longitudinales des pièces de guidage.

20 Suivant une autre caractéristique de l'invention, le contre-batteur est articulé sur les réglettes de support et peut être réglé en même temps que celles-ci.

25 La présente invention sera mieux comprise à l'aide de la description suivante d'un mode de réalisation préféré mais non limitatif représenté aux dessins annexés sur lesquels :

la figure 1 est une vue de côté de la section de battage et de séparation d'une moissonneuse-batteuse;

30 la figure 2 est une vue de dessus de la section de séparation représentée sur la figure 1, une fois les tambours et les éléments séparateurs enlevés ; et

la figure 3 est une vue en coupe suivant la ligne III-III de la figure 2.

35 ... La référence 1 désigne un batteur qui coopère de façon connue avec un contre-batteur 2. En aval de ces deux organes de battage sont disposés plusieurs tambours séparateurs 3 à chacun desquels est associé un élément séparateur 4. Les éléments séparateurs 4 sont montés sur

deux réglettes de support 5 parallèles entre elles et sont verrouillés sur celles-ci de façon non représentée. Les réglettes de support 5 elles-mêmes sont réunies par des traverses transversales 6. Pour régler les 5 éléments séparateurs 4 par rapport aux tambours séparateurs 3, les réglettes 5 sont montées de façon à pouvoir coulisser dans des pièces de guidage 7 qui sont fixées de façon réglable en hauteur dans des lumières allongées 8 ménagées dans les parois latérales 9 de la moissonneuse-batteuse. Le réglage en hauteur seul des réglettes de support ne suffit pas pour obtenir une adaptation optimale à toutes les conditions de climat et à tous les types de récolte. A cet effet, il est nécessaire de pouvoir également déplacer les 10 réglettes de support 5 dans le plan horizontal. Pour cela, les réglettes de support 5, comme déjà mentionné, sont montées de façon à pouvoir se déplacer dans les 15 pièces de guidage 7. Le réglage se fait par l'intermédiaire de deux roues dentées 11, réunies de façon à pouvoir tourner par l'intermédiaire d'une manivelle 10, qui sont montées dans les parois latérales 9 de la moissonneuse-batteuse. Ces roues dentées 11 engrènent avec deux crémaillères 12 fixées sur les réglettes de support 5, de sorte que lors de l'actionnement de la 20 manivelle 10 les réglettes de support 5 peuvent être déplacées horizontalement et, en cas de besoin, suffisamment loin pour que l'ensemble constitué par les 25 réglettes de support et les éléments séparateurs puisse être sorti de la machine vers l'arrière, par exemple pour des travaux de réparation et d'entretien à effectuer. Pour cela, il faut naturellement que les 30 pièces de guidage 7 puissent être suffisamment baissées dans les lumières allongées 8 pour que les éléments séparateurs n'entrent pas en collision avec les 35 tambours séparateurs pendant le mouvement de sortie. Pour empêcher que les réglettes de support puissent sortir vers le haut des pièces de guidage 7, des

réglettes de blocage 13 sont couplées rigidement aux réglettes de support 5. Trois côtés de ces réglettes 13 glissent dans des rainures 14 des pièces de guidage 7. L'agencement suivant l'invention permet, grâce à un 5 réglage des réglettes de support 5 suivant la direction horizontale et/ou verticale, une adaptation optimale à toutes les conditions de moisson. En outre, des engorgements peuvent facilement être éliminés en déplaçant 10 l'ensemble 4,5 des réglettes de support et des éléments séparateurs sur une distance importante correspondante.

Comme on le voit sur la figure 1, en plus des éléments séparateurs 4 une extrémité du contre-batteur 2 est également couplée aux réglettes de support, tandis que l'autre extrémité du contre-batteur 2 est suspendue 15 sur un dispositif de réglage supplémentaire 15.

Comme il va de soi et comme il résulte d'ailleurs déjà de ce qui précède, l'invention ne se limite nullement à celui de ses modes d'application, non plus qu'à ceux des modes de réalisation de ses 20 diverses parties, ayant été plus particulièrement envisagés ; elle en embrasse, au contraire, toutes les variantes.

REVENDICATIONS

1. Moissonneuse-batteuse automotrice sans secoueurs, comportant un batteur, un contre-batteur et plusieurs tambours séparateurs disposés parallèlement
5 les uns derrière les autres dans la direction de transport et sous chacun desquels est respectivement disposé un élément séparateur qui s'appuie sur deux réglettes de support, parallèles entre elles et couplées l'une avec l'autre, qui s'étendent suivant 10 la direction longitudinale de la moissonneuse-batteuse et sont fixées sur ses parois latérales en étant réglables en hauteur, caractérisée en ce que la position de l'ensemble des éléments séparateurs (4) peut être réglée aussi bien horizontalement que 15 verticalement.
2. Moissonneuse-batteuse suivant la revendication 1, caractérisée en ce que les réglettes de support (5) des éléments séparateurs (4) sont montées de façon à pouvoir se déplacer dans des pièces de guidage (7), ces pièces de guidage (7) étant fixées de façon réglable en hauteur dans des lumières allongées (8) des parois latérales (9) de la moissonneuse-batteuse.
3. Moissonneuse-batteuse suivant les 25 revendications 1 et 2, caractérisée en ce qu'au moins une réglette de support (5) comporte une crémaillère (12) qui engrène avec une roue dentée (11) qu'on peut faire tourner au moyen d'une manivelle (10).
4. Moissonneuse-batteuse suivant les 30 revendications 1 à 3, caractérisée en ce qu'aux réglettes de support (5) sont couplées des réglettes de blocage (13) qui sont guidées de façon à pouvoir glisser dans des rainures longitudinales (14) des pièces de guidage.
- 35 5. Moissonneuse-batteuse suivant les revendications 1 à 4, caractérisée en ce que le contre-batteur (2) est articulé sur les réglettes de support (5) et peut être déplacé en même temps que celles-ci.



